

Il y a donc dans ce sanctuaire et ce monastère qui couronnent maintenant la plus haute cime du rocher de Québec, un dualisme monumental, bien humble au point de vue matériel, mais dont les harmonies et les beautés au point de vue religieux devront faire l'admiration de tous.

Ce qui est étonnant, c'est qu'on ait vu ces deux édifices sortir de terre et s'élever dans les airs comme par enchantement, sans autre ressource que la charité publique.

Car, enfin, à côté des organisations les plus spirituelles et les plus mystiques, il y a toujours la question financière avec laquelle il faut compter.

Comme il faut du pain pour nourrir l'homme, il faut de l'argent pour élever des monuments.

Certes, le monument est ici bien modeste et bien d'accord avec la pauvreté franciscaine. La pierre même eût coûté trop cher, et il a fallu se contenter de briques vulgaires pour construire un temple au Très-Saint-Sacrement. Mais n'est-il pas Celui qui a passé sur la terre sans avoir une pierre où reposer sa tête ?

Le couvent est aussi en briques ; mais au centre de la façade s'ouvre le portique de l'Eglise et c'est là seulement qu'on a pu employer quelques pierres et quelques ornements.

Il était bien convenable que ce portique fût un peu monumental pour attirer le regard de l'indifférent qui passe, et lui indiquer la demeure terrestre où Jésus-Christ se fait visible, et donne audience à ceux qui ont quelque chose à lui dire.

Mais si modestes que soient ces deux édifices, ils ont déjà mis à contribution bien des bourses généreuses et ils sont loin d'être finis.

L'intérieur est absolument nu et les Dames religieuses ne demandent pour elles-mêmes dans leur couvent que le nécessaire. Mais il en est autrement de l'église, plus elle est pauvre à l'extérieur, plus elle devrait être riche à l'intérieur.

Ce n'est pas seulement une œuvre québécoise ; c'est une œuvre diocésaine, et la générosité de la ville et du diocèse se hâtera, j'espère, de parachever ce temple d'un caractère tout particulier qui a sa destination propre, et son utilité sociale incontestable.

Ce n'est pas à moi qu'il appartient d'insister là-dessus, et cet écrit n'est pas une réclame. Je n'ai voulu qu'attirer l'attention